



Établissement associé
de l'Université de Strasbourg

MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : Urbanisme et aménagement
Parcours : Architecture, structures et projets urbains

DOSSIER DE CANDIDATURE – session 2025

Nom : _____ Prénom : _____

Nationalité : _____ Sexe : masculin féminin

Date et lieu de naissance : _____

Département (_____) ou pays de naissance _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____

Tél : _____ Portable _____

Courriel : _____

Dernier diplôme obtenu (ou en cours) _____

Année d'obtention _____

Dossier à retourner obligatoirement par courriel à
scolarite@insa-strasbourg.fr

avant le

Vendredi 20 juin 2025 avant 8h00 (heure locale de Strasbourg)

Un accusé de réception de votre dossier vous sera transmis par mail dans un délai de 5 jours ouvrés. Sans retour de notre part n'hésitez pas à nous recontacter.

Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg

Master Sciences Humaines et Sociales

Mention : Urbanisme et aménagement

Parcours : Architecture, structures et projets urbains

Le parcours en M2 Architecture, structures et projets urbains (ASPU) rattaché au master Urbanisme et aménagement de l'Université de Strasbourg est conçu comme un complément en urbanisme aux formations menant au diplôme d'architecte assurées par l'Ecole d'architecture de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (INSA) et l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSA) qui sont coaccrédités pour ce parcours de master.

Le parcours s'adosse sur l'**unité** de recherche Architecture, morphologie/morphogenèse urbaine et projet (AMUP, UR 7309, INSA-ENSA).

Public concerné

Architectes, ingénieurs et titulaires d'une formation de niveau M1 en architecture ; en géographie et aménagement ; en topographie ; en sociologie ou autres disciplines des sciences sociales **au plus tard lors de leur inscription administrative.**

Tout autre cursus complet de niveau M1 ou M2 peut être admis en équivalence, sous réserve d'un examen positif du dossier comportant la vérification des pré-requis par le jury d'admission et de présentation d'une attestation de validation du cursus **au plus tard lors de l'inscription administrative.**

Les candidats étudiants étrangers titulaires d'une formation équivalente devront justifier d'une bonne maîtrise de la langue française (indice TCF B2 ou DELF B2).

Contenu et objectifs de la formation

La formation est orientée sur l'approfondissement, à l'échelle de l'agglomération urbaine, des savoirs et savoir-faire sur les structures de l'établissement humain et les projets urbains.

L'objectif scientifique est de former des professionnels et chercheurs de haut niveau en architecture, urbanisme et aménagement. Ce parcours doit les rendre aptes à entreprendre des études doctorales et des activités professionnelles dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement.

La formation comporte :

- un **atelier de projet d'urbanisme** comme source de réflexion et d'application pour la recherche.
- des **enseignements fondamentaux** dispensés sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés, regroupés en unités d'enseignement qui traitent des formes urbaines et des réseaux, des instruments d'urbanisme, des jeux d'acteurs et des politiques de la ville.
- des **séminaires méthodologiques** pour approfondir des questions de recherche soulevées en atelier, pour préparer et encadrer la production d'un **mémoire de recherche comprenant ou non, un stage.**

La formation permet en même temps de consolider et d'enrichir les bases de compétences propres à un travail d'équipe de conception et de réalisation, incluant les missions de conduite de projet, d'expertise et de conseil à la maîtrise d'ouvrage, ce qui ouvre à des possibilités supplémentaires d'insertion professionnelle.

Les enseignements se répartissent sur deux semestres.

Premier semestre

- atelier de projet : scénario, analyse et expérimentation de projet (102h)
- séminaires méthodologiques : approche de la complexité dans le projet urbain (32h) ; actions urbaines en débat (32h) ; accompagnement du projet de mémoire (14h)
- enseignements fondamentaux : morphogenèse des espaces urbains (28h) ; sociétés urbaines, environnement, technologie et politique (24h) ; analyse territoriale et compréhension des instruments d'urbanisme (24h) ; la métropole strasbourgeoise en projet (24h).

Deuxième semestre

- accompagnement du mémoire
- mémoire de recherche ou de stage de quatre mois (minimum) à six mois
- soutenance du mémoire (session au début du mois d'octobre).

L'évaluation des travaux des étudiants se fait sur la base de :

- la présence obligatoire aux enseignements
- les rendus de travaux demandés dans chaque enseignement
- la production et la soutenance d'un mémoire personnel : le mémoire **comprenant ou non**, un stage, élaboré dans le cadre de la problématique scientifique générale de la formation.

GRILLE DE FORMATION 2024/2025, pour information (susceptible de changement pour 2025/2026).



GRILLE DE FORMATION
Année Universitaire 2024/2025
 Département Architecture

Formation commune avec ENSAS

Validée par le Conseil de spécialité et de département du 04/06/24
 Validée par le Conseil des Etudes du 13/06/24
 Validée par le Conseil d'Administration du 02/07/24

nb étudiants	24	Nb d'heures/sem :	28
groupe TD	1	Coef. TP :	0,87
groupe TP	2	Coef. Alloc. d'heures :	0,5
groupe P	2		

MASTER ASPU

code UE	Enseignements	RESPONSABLE UE	C	TD	TP	P	ECTS

Semestre 1							
SAEP	ATELIER : Scénario, Analyse et expérimentation de projet	A. MEIER JF. AUTHIER				102	9
ACPU	Approche de la complexité dans le projet urbain	D. BOCCOQUET A. MEIER	8	24			3
AUD	Actions Urbaines en Débat	D. BOCCOQUET A. MEIER		32			3
MSP	Metropole strasbourgeoise en projet	T. SIEBERT	8	12			3
APM	Accompagnement du projet de mémoire	D. BOCCOQUET F. RUDOLF A. MEIER	4	8			3
MEU	Morphogénèse des espaces urbains	A. MEIER T. HAMMOUDI	28				3
ATCIU	Analyse territoriale et compréhension des Instruments d'urbanisme	D. BOCCOQUET	8	12			3
SUETP	Sociétés urbaines, Environnement, Technologie et Politique	F. RUDOLF	8	12			3
TOTAL Semestre 1			64	100		102	30

Total semestre face à face 266

Suivi pédagogique		
face à face	autonomie	heures effectuées eqTD
40 %	60 %	204,00
38 %	62 %	36,00
38 %	62 %	32,00
24 %	76 %	24,00
14 %	86 %	14,00
33 %	67 %	42,00
24 %	76 %	24,00
24 %	76 %	24,00
		400,00

Semestre 2							
AM	Accompagnement du mémoire et pratique du stage - adapté au prorata des attributions de suivis de mémoire de chaque année	D. BOCCOQUET F. RUDOLF A. MEIER T. SIEBERT				60	6
MSR	Mémoire de stage ou de recherche						18
SM	Soutenance mémoire						6
TOTAL Semestre 2			0	0	0	60	30

Total semestre face à face 60

36 %	64 %	120,00
		120,00

TOTAL ASPU			64	100	0	162	60
-------------------	--	--	-----------	------------	----------	------------	-----------

Total annuel face à face 326

520,00

Responsables et direction pédagogique

Alexis MEIER (Dr.), Architecte, Maître de conférences en théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine, INSA Strasbourg

Denis BOCQUET (Pr.), Professeur d'histoire et théories de l'architecture et de la ville, HDR, ENSA Strasbourg

Equipe pédagogique (liste non exhaustive)

Florence RUDOLF, sociologue, HDR, professeur des universités, INSA Strasbourg

Toufik HAMOUDI, architecte, Maître de conférences à l'Ecole d'architecture de Nantes

Jean-François AUTHIER, architecte - urbaniste praticien, INSA Strasbourg

Tristan Siebert, Urbaniste, chargé d'études en urbanisme – Afut sud-Alsace

Modalités de contrôle des connaissances

Les cours font l'objet d'un contrôle continu selon les modules d'enseignement.

Les études de cas, séminaires, travaux de projet ou exercices méthodologiques sont menés individuellement ou en équipe et leurs résultats sont évalués.

Le mémoire de recherche **comprenant ou non, un stage**, est un travail individuel évalué par un jury composé de membres de l'équipe pédagogique.

Accès à la formation et inscriptions

La sélection (24 places disponibles) des candidats est effectuée par l'équipe pédagogique sur examen des dossiers.

Pour les étudiants étrangers, une commission d'équivalence se réunit pour statuer sur la qualité de leur diplôme. Il est entendu qu'une maîtrise affirmée de la langue française est nécessaire à une bonne insertion dans la formation.

Date limite de retour des dossiers :

Vendredi 20 juin 2025 avant 8h00 (heure locale de Strasbourg)

(Il est recommandé aux candidats étrangers, d'entamer les démarches d'obtention de visa le plus rapidement possible, compte tenu des délais de l'administration. : <https://www.campusfrance.org/fr/inscription-enseignement-superieur-France>)

Les dossiers de candidature doivent obligatoirement être **envoyés par courriel à : scolarite@insa-strasbourg.fr**, avec toutes les pièces jointes demandées.

Les dossiers incomplets ou hors délais ne seront pas examinés

MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : Urbanisme et aménagement
Parcours : Architecture, structures et projets urbains

PIECES A FOURNIR :

Obligatoirement avant **vendredi 20 juin 2025 avant 8h00 (heure locale de Strasbourg)**

Dossier à envoyer compressé (format zip).

Chaque document doit être séparé des autres documents

Candidats titulaires de diplômes français

- 1) Fiche de renseignements ci-jointe, complétée avec le plus grand soin.
- 2) Lettre de motivation manuscrite (impératif) accompagnée de la présentation de souhait d'un sujet de mémoire et de recherche. Nous précisons que la qualité du projet de recherche est déterminante pour l'admission en formation.
- 3) Curriculum-vitae détaillé.
- 4) Fiche d'appréciation d'un enseignant ou du Directeur du dernier établissement d'Enseignement Supérieur que vous avez fréquenté (formulaire joint) ou d'un responsable de l'organisme dans lequel vous exercez votre activité professionnelle. Ce document devra être transmis par l'auteur lui-même à : scolarite@insa-strasbourg.fr
- 5) Programme détaillé de vos études dans l'enseignement supérieur.
- 6) Copies scannées des relevés de notes obtenues, par année universitaire, depuis votre baccalauréat.
- 7) Un certificat de scolarité de l'année en cours (2024/2025) – *en cas d'interruption d'études ou de toute autre activité, veuillez fournir les justificatifs nécessaires*
- 8) Photocopies de tous vos diplômes (*) (baccalauréat y compris).
- 9) Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité, avec photographie.

() Les candidats en voie d'obtenir le(s) diplôme(s) ouvrant droit à candidature doivent le signaler et compléter leur dossier dès que possible, aucun rappel en ce sens ne sera effectué.*

Après la clôture des inscriptions, seuls les dossiers complets seront examinés par le jury d'admission et **le résultat des décisions prises sera communiqué aux candidats par courriel, à l'adresse indiquée sur le dossier dans les meilleurs délais. Aucune décision ne sera communiquée par téléphone.**

Candidats titulaires de diplômes étrangers

Pour les candidats de nationalité extra-communautaire et résidant hors Union Européenne (UE), une inscription préalable à la candidature sur le portail « Études en France : <https://www.campusfrance.org/fr/inscription-enseignement-superieur-France> » est nécessaire. Les informations relatives sont mises en ligne sur le site internet de l'INSA Strasbourg.

- 1) Les candidats étudiants étrangers titulaires d'une formation équivalente devront justifier d'une bonne maîtrise de la langue française (indice TCF B2 ou DELF B2). Fiche de renseignements ci-jointe, complétée avec le plus grand soin ;
- 2) Lettre de motivation manuscrite (impératif) accompagnée de la présentation de souhait d'un sujet de mémoire et de recherche. Nous précisons que la qualité du projet de recherche est déterminante pour l'admission en formation ;
- 3) Curriculum-vitae détaillé ;
- 4) Fiche d'appréciation d'un enseignant ou du Directeur du dernier établissement d'Enseignement Supérieur que vous avez fréquenté (formulaire joint) ou d'un responsable de l'organisme dans lequel vous exercez votre activité professionnelle. Ce document devra être transmis par l'auteur lui-même à : scolarite@insa-strasbourg.fr ;
- 5) Programme détaillé de vos études dans l'enseignement supérieur,
- 6) **Photocopies des relevés de notes obtenues, par année universitaire – le cas échéant accompagnée d'une traduction légalisée en français ;**
- 7) **Photocopies de tous vos diplômes y compris celui du baccalauréat, ou titre équivalent – pour les diplômes universitaires, fournir les attestations de réussite par année – le cas échéant accompagnée d'une traduction légalisée en français ;**
- 8) **Diplôme de niveau DELF niveau B2 ou TCF niveau B2 (recto-verso),**
- 9) Un certificat de scolarité de l'année en cours (2024/2025) – *en cas d'interruption d'études ou de toute autre activité, veuillez fournir les justificatifs nécessaires ;*
- 10) Copie d'une pièce d'identité en cours de validité, avec photographie ;
- 11) Étudiant étranger résidant en France – joindre une photocopie de votre carte de séjour et de votre passeport – y compris visa ;

Pour les pièces 6) et 7), veuillez-vous référer au tableau ci-dessous

Documents délivrés en langue française	Documents non délivrés en langue française
Procédure à suivre Les documents à fournir doivent être certifiés conformes : <ul style="list-style-type: none">- soit par l'Etablissement d'origine,- soit par l'Ambassade de France.	Procédure à suivre Vous devez fournir : <ul style="list-style-type: none">- des traductions légalisées par un traducteur assermenté. Les photocopies de ces traductions devront être certifiées par un traducteur assermenté.

Il est obligatoire que **les cachets apposés** sur l'ensemble des documents soient **en langue française**. Dans le cas contraire, ces derniers devront être traduits et légalisés par un traducteur assermenté.

Aucun document certifié par une Mairie ou un commissariat de Police ne sera accepté.

Eventuellement projet ou stage de fin d'études réalisé (titre, date) :

2. Formations complémentaires

* *Formation professionnelle* (stages, expérience professionnelle et/ou de recherche) :

* *Connaissances linguistiques* :

en Français (*pour les étrangers*), mettre une croix dans le niveau obtenu :

DELF B2 : ou équivalent, précisez : _____

(joindre la copie scannée du justificatif du diplôme du niveau de langue en français. L'original sera à présenter à la rentrée au Service scolarité).

RAPPEL : Une bonne connaissance de la langue française est indispensable pour suivre les enseignements.

Date et signature :

MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : Urbanisme et aménagement
Parcours : Architecture, structures et projets urbains

FICHE D'APPRECIATION CONFIDENTIELLE

(à envoyer scanné par courriel à : scolarite@insa-strasbourg.fr)

Nom et prénom du candidat _____

Nom du Professeur ou du Responsable _____

Etablissement (nom, adresse) _____

a connu le candidat ci-dessus pendant l'année _____

Résultats obtenus ⁽¹⁾ (*candidats en fin de formation initiale seulement*)

Excellents Très bons Bons Moyens Passables Mauvais

Dans sa promotion (son emploi) figure-t-il parmi les ⁽¹⁾

10% meilleurs 30% meilleurs dans la moyenne sous la moyenne

Aptitude aux études envisagées ⁽¹⁾

Excellente Très bonne Bonne Moyenne Passable Mauvaise

Je recommande le candidat ⁽¹⁾

Vivement Je le recommande Je le connais peu Je ne le recommande pas

Appréciations complémentaires :

Signature (et tampon de l'université ou de l'organisme)

(1) encercler la mention utile